



Le budget caché de la droite

L'austérité

près de chez vous



UNE GESTION DE BON PÈRE DE «FAILLITE»

Depuis plus de cinq ans, la droite dispose de tous les leviers du pouvoir. Présidence de la République, majorité parlementaire dans les deux chambres, Conseil Constitutionnel, CSA

Pendant toute cette période, alors que l'économie mondiale a connu la plus forte période d'expansion des 25 dernières années, la croissance française a été à la traîne, les inégalités se sont creusées, notre pays n'a pratiquement pas créé d'emplois, sa compétitivité s'est fortement dégradée et les déficits extérieurs et publics se sont accumulés.

Pour être reconduite, la droite a écarté son passif, rejetant sa propre action et promettant une rupture. Pourtant à peine élu le gouvernement répétait le même scénario qu'en 2002 : une baisse massive des impôts pour les plus fortunés de nos concitoyens ignorant la réalité de la situation économique et des comptes publics au nom d'un choc de confiance dont on voit aujourd'hui qu'il n'a guère fallu de temps pour qu'il s'évanouisse.

Cinq mois après l'élection présidentielle, le cynisme du discours de la majorité se heurte à la réalité. Les Français ont été sciemment trompés, ils vont être durement frappés par l'iniquité croissante des politiques programmées et, derrière un budget aux apparences anodines, se cache pour demain une rigueur accrue qui pèsera sur nos concitoyens les plus modestes.



UMP : LA CULTURE DU RÉSULTAT NUL

La loi qui trace les grandes orientations de la politique économique du gouvernement n'est pas le projet de Loi de Finances pour 2008 que nous discutons en ce moment à l'Assemblée, mais les 15 milliards de cadeaux fiscaux de cet été. Ce projet de Loi de finances est le passage obligé vers une réalité qui existait depuis longtemps mais que le gouvernement a feint d'ignorer en juillet – la profonde et durable dégradation des finances publiques depuis l'arrivée de la droite au pouvoir en 2002 - et une autre réalité que le gouvernement tente de camoufler mais qu'illustre la situation économique et financière de la rentrée : les marges de manoeuvre budgétaires n'avaient guère plus d'existence que le supposé choc de confiance et de croissance qui devait résulter du paquet fiscal.

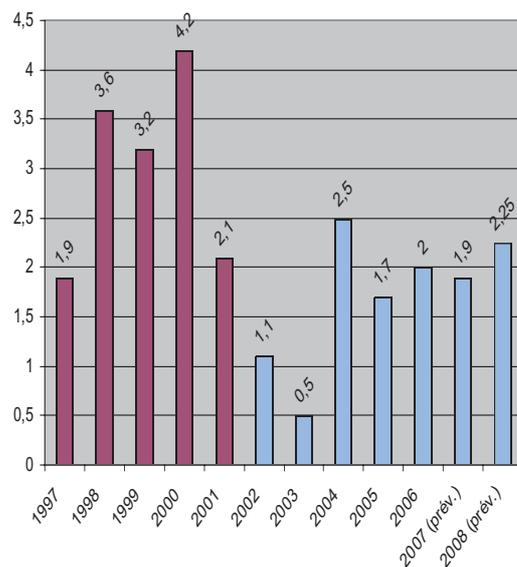
■ ***Une « stratégie économique » aussi injuste qu'inefficace ...***

La stratégie du gouvernement n'est que la énième version des politiques conservatrices des années 80. Les idéologues des révolutions conservatrices dont Nicolas Sarkozy est le digne successeur ont toujours prétendu que la réduction des impôts sur les plus fortunés de nos concitoyens stimulerait l'incitation au travail et la croissance sans qu'il en résulte de détérioration du déficit public. Ils ont même poussé le cynisme jusqu'à soutenir que la meilleure façon d'aider les plus modestes était de donner de l'argent aux riches. Ils appelaient cela « *l'économie du ruissellement* » : en déversant des cadeaux fiscaux sur les plus riches, la richesse finirait par ruisseler jusqu'au bas de l'échelle des revenus. Rien de tel ne s'est passé dans les pays qui ont mis en oeuvre ces politiques : le revenu des salariés les plus modestes a baissé tout au long des années Reagan. Quant à l'argument traditionnel selon lequel les baisses d'impôt allaient stimuler l'économie et engendrer des rentrées fiscales il s'est trouvé tout aussi démenti dans les années Reagan qu'il l'a été dans les années Chirac. Dans les deux cas les déficits publics se sont creusés massivement et la dette s'est envolée.

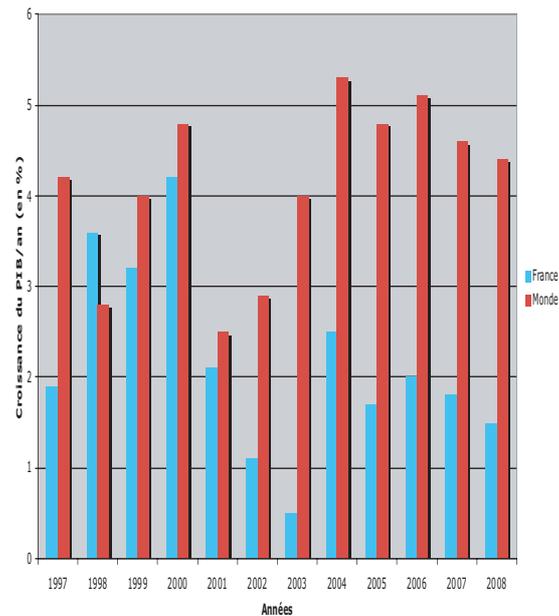
Et on ne peut guère s'appuyer sur les années du dernier quinquennat de Jacques Chirac pour trouver une quelconque validation des effets d'une telle politique sur la croissance. La croissance française n'a jamais été aussi faible et aussi éloignée de la croissance mondiale que dans les années 2002-2007. Elle était forte au contraire quand la gauche était au pouvoir de 1997 à 2002, alors même que la conjoncture mondiale était moins brillante qu'elle n'est depuis 2002 (graphique 1).



La croissance du PIB de la France au cours des 10 dernières années



Comparaisons des croissances mondiales et françaises



Quant au déficit, il s'est creusé fortement dès la fin de l'année 2002. Depuis cette date la France n'est jamais parvenue à le réduire au niveau atteint en 2001 (1,6 %) ni même au niveau où le fixait l'audit des finances publiques de l'été 2002 (entre 2,3 % et 2,6 %). De même, alors que la dette s'était réduite de 1997 à 2001, elle a explosé depuis.

Pourquoi une politique qui a échoué dans les années 2002-2007 réussirait-elle dans les années à venir ?

A l'inverse des grandes déclarations de Nicolas Sarkozy, qui voulait pendant la campagne : « *nettoyer les niches fiscales qui rendent notre système opaque et inégalitaire et remettre à plat tous les grands prélèvements : cotisations sociales, taxe professionnelle, taxe sur les salaires, TVA, impôt sur le revenu, CSG* », la loi TEPA a multiplié les niches fiscales, notamment en matière d'ISF. Le passage à 50 % du bouclier fiscal et la possibilité de déduire de l'ISF les placements dans des PME, qui s'ajoutent à la quasi-suppression des droits de succession, viennent vider la fiscalité du patrimoine de son contenu. Après avoir, au cours du quinquennat précédent, creusé les inégalités de revenus et de patrimoine avec la réforme de l'IR et le bouclier fiscal, la droite y ajoute aujourd'hui la réhabilitation des inégalités de naissance. Une société où le pouvoir et la richesse se transmettent sans avoir à faire preuve de mérite a un petit goût d'ancien régime qui n'est guère favorable au dynamisme économique.

Les premiers éléments d'appréciation des effets du bouclier fiscal permettent de juger de la réalité de la mesure. 121 millions d'euros au premier semestre 2007, pour 2 400 contribuables, soit un « *chèque moyen* » de 50 000 euros : c'est plus de trois années de SMIC. En regard, l'expé-



rimentation du RSA ou la défiscalisation des revenus du travail des étudiants représentent moins de 70 millions d'euros sur un total supérieur à 15 milliards d'euros.

Renouer avec l'emploi ne passe certainement pas par l'usine à gaz des heures supplémentaires

En privilégiant le recours aux heures supplémentaires, on tourne le dos à l'emploi. Ceux qui ont réellement besoin de travailler plus pour gagner plus, ce sont d'abord ceux qui ne travaillent pas parce qu'ils sont au chômage. C'est ensuite le million de salariés à temps partiel contraint (à 80 % des femmes) pour qui la loi ne changera rien car se sont les chefs d'entreprises qui décident de la durée du travail. Le paradoxe est que, depuis un siècle, la seule période quinquennale où les Français ont travaillé plus (et gagné plus) c'est-à-dire où le total des heures travaillées dans l'économie a augmenté, ce sont les années 1997-2002. C'est en effet la seule période où le nombre total d'heures supplémentaires dans l'économie résultant des 2 millions d'emplois créés l'a emporté largement sur la réduction individuelle du temps de travail.

La déduction des intérêts d'emprunt immobilier ne répond pas plus au problème actuel du secteur. Aujourd'hui, le problème de l'accès à la propriété se trouve du côté de l'offre de logements à des prix accessibles. En stimulant la demande, cette mesure favorise la spéculation foncière et à terme la hausse des prix immobiliers. C'est d'ailleurs ce qu'indiquait, une note de Bercy réalisée à la demande du ministre des Finances de l'époque, qui n'était autre que Nicolas Sarkozy.

Le Gouvernement a reconnu la vérité de l'estimation faite depuis longtemps par les députés socialistes (15 milliards d'euros en année pleine). Au total, alors qu'il affichait initialement un chiffre proche de 11 milliards d'euros, il admet aujourd'hui que le « *paquet fiscal* » verra son coût approcher 14,7 milliards d'euros.

Pour 2008, cet impact serait de 9,1 milliards d'euros, compte tenu des 220 millions d'euros ajoutés en matière de crédit d'impôt pour les intérêts sur les prêts immobiliers dans le projet de budget

■ ***... qui ne répond à aucun des problèmes de l'économie***

Cette politique économique ne répond à aucun des problèmes de l'économie française : ni à l'insuffisance des créations d'emploi, ni à la faiblesse du pouvoir d'achat, ni à la faiblesse de la croissance potentielle, ni naturellement à la situation d'endettement que connaît notre pays.



Pour stimuler le pouvoir d'achat, il aurait été préférable d'accroître fortement la prime pour l'emploi comme nous le proposerons dans un amendement au PLF. Une telle mesure n'aurait représenté que 2 des 15 milliards du paquet fiscal. Elle aurait augmenté le pouvoir d'achat des ménages modestes dont la propension à consommer est la plus forte et eu un réel impact sur la croissance.

Une partie de ces cadeaux fiscaux aurait pu être utilisée pour favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active. Car ceux pour qui travailler plus pour gagner plus a un sens sont bien les jeunes qui attendent d'entrer dans la vie active.

Enfin cet argent aurait pu être utilisé pour développer la croissance potentielle et la compétitivité comme nous le proposons, en investissant massivement dans la recherche et l'enseignement supérieur, en favorisant l'innovation et l'investissement, notamment par la modulation du taux de l'impôt sur les sociétés en faveur des bénéficiaires réinvestis.

L'ampleur du déficit du commerce extérieur (30 milliards d'euros) dont plus de la moitié vis-à-vis des pays de la zone euro (alors que l'Allemagne affiche 150 milliards d'excédent) montre bien que la France souffre d'un déficit de compétitivité profonde et pas seulement de la valeur élevée de l'euro ou du prix du pétrole. Depuis quatre ans, la dégradation des échanges extérieurs coûte chaque année à la France plusieurs dixièmes de point de croissance : 0,4 point l'an dernier, 0,6 point l'année précédente et encore 0,7 point en 2004.



■ **La croissance et la confiance ne sont pas au rendez vous**

Après 5 années de croissance faible Nicolas Sarkozy prétendait apporter le point de croissance supplémentaire qui manque à l'économie française. La réalité est bien différente. C'est 0,4 point de croissance en moins que la France pourrait connaître en 2007. Le « *paquet fiscal* » n'agit en aucune façon sur l'offre et son impact éventuel sur le pouvoir d'achat et la demande sera largement effacé par la hausse des prélèvements qu'engendra sa compensation.



Compte tenu des résultats déjà connus pour le premier semestre, la croissance économique de 2007 sera, indépendamment de l'impact éventuel de la crise immobilière, inférieure aux prévisions sur lesquelles étaient fondée la loi de finances (entre 2 et 2,5 %, avec l'objectif d'atteindre le point haut de cette fourchette). Les prévisions pour 2007 s'établissent à 1,8 % pour l'OCDE et l'INSEE, à 1,9 % (au lieu de 2,4 % précédemment) pour la Commission européenne et le chiffre de 1,8 % fait pratiquement l'unanimité des 17 instituts privés qui participent au groupe technique de la commission économique de la nation.

Cette situation française tranche avec celle des autres pays européens. La croissance reste de 2,6 % pour la zone euro, de 2,8 % dans l'union européenne de 2,4 % en Allemagne. La révision à la baisse de la croissance est en effet beaucoup plus importante en France que dans les autres pays européens. Alors que le Président Sarkozy évoquait un « *choc de confiance* », le commissaire européen chargé des affaires économiques, Joaquín Almunia, souligne que pour la France en 2007, il convient plutôt de parler « *d'un choc négatif* ».

Pour 2008, le gouvernement a d'ores et déjà légèrement révisé à la baisse ses hypothèses de croissance sur lesquelles sera bâti le PLF 2008, par rapport à ses ambitions initiales présentées cet été lors du débat d'orientation budgétaire, passant de 2,5 % à une « *fourchette de 2 à 2,5 %* ». Pour les instituts privés la croissance de 2008 se situe clairement dans le bas de la fourchette (2,0 % en moyenne) certains anticipant même une croissance plus faible qu'en 2007 (1,5 % pour BNP-Paribas, 1,7 % pour Goldman Sachs)

Toutes les enquêtes d'opinion sont convergentes : le « *choc de confiance* » qui devait résulter de l'adoption du « *paquet cadeaux fiscaux* » n'a pas eu lieu

Une récente étude (1) indique que 55 % des Français sont pessimistes quant à l'évolution de la situation économique, 55 % estiment que la situation sociale va se dégrader, 52 % jugent que la situation de l'emploi se dégradera au cours des 6 prochains mois.

Plus récente, une étude du 2 octobre montre l'échec de la réforme fiscale à l'égard des Français, qui désapprouvent les orientations adoptées (2). 50 % des Français estiment que les mesures adoptées par le Gouvernement sont inadaptées pour relancer la consommation, 53% les estiment inadaptées à l'amélioration du pouvoir d'achat, 58% pour relancer l'emploi et 64% pour réduire, éliminer le déficit.

Cette perte de confiance générale (perspectives économiques, climat social, ...) est liée aux inquiétudes des Français sur la situation du pouvoir d'achat : 85 % des Français estiment que leur pouvoir d'achat se dégrade. Elle est engendrée par le fossé qui sépare la politique menée par le gouvernement des attentes des Français.



■ Le déficit public pourrait recommencer à augmenter en 2008

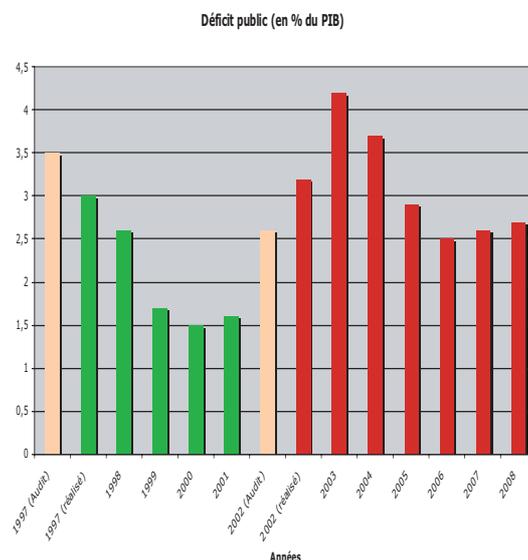
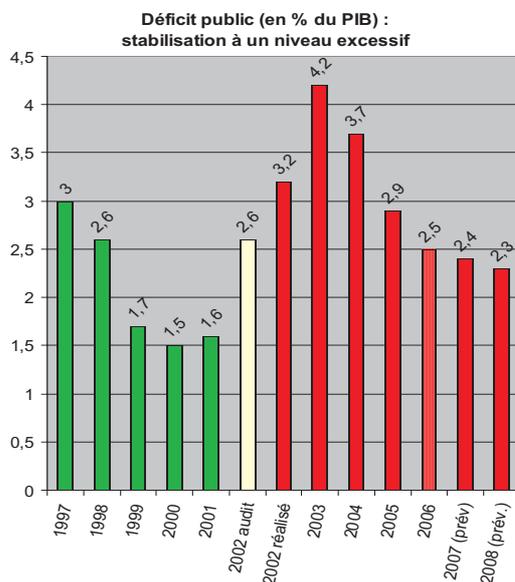
Le déficit budgétaire atteignait fin 2006 : 39 milliards d'euros en exécution, soit plus de 7 milliards au-dessus du niveau de la fin 2001. Pour 2007, le déficit budgétaire serait de 38,3 milliards d'euros en exécution (contre 42 milliards estimés en LFI 2007). Dans le PLF ce solde serait de 41,7 milliards d'euros en PLF 2008. Le déficit de l'Etat est donc supérieur, en loi de finances initiale, au niveau qui devrait être atteint en 2007.

Les déficits de la Sécurité sociale s'accroissent depuis 2002

Le régime général était excédentaire en 2001. Il n'a plus connu une telle situation depuis l'arrivée de la droite au pouvoir. En 2007, toutes les branches du régime général se trouvent en déficit.

solde par branche du régime général		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*
Maladie		-2,1	-6,1	-11,1	-11,6	-8	-5,9	-6,2	-4,3
Accidents du travail		0	0	-0,5	-0,2	-0,4	-0,1	-0,4	0,3
Vieillesse		1,5	1,7	0,9	0,3	-1,9	-1,9	-4,6	-5,1
Famille		1,7	1	0,4	-0,4	-1,3	-0,9	-0,5	0,3
Total Régime Général		1,2	-3,5	-10,2	-11,9	-11,6	-8,74	-11,7	-8,9
FSV				-0,9	-0,6	-2	-1,3	-0,3	0,6
Total Régime Général + FSV				-11,1	-12,5	-13,6	-10,3	-12	-8,3

Au total le déficit des Administrations publiques s'élèverait à 2,4 % du PIB en 2007 en 2,3 % en 2008 selon le PLF qui affiche ainsi une légère réduction par rapport à 2006. Mais la croissance plus faible que prévue pourrait comme le prévoient la majorité des prévisionnistes conduire à des déficits plus élevés. Pour 2007, la moyenne des prévisions s'établit à 2,6 % et pour 2008 à 2,7 %. Trois instituts prévoient en 2008 un déficit supérieur ou égal à 3 % : le centre de prévision de l'expansion, Goldman Sachs.





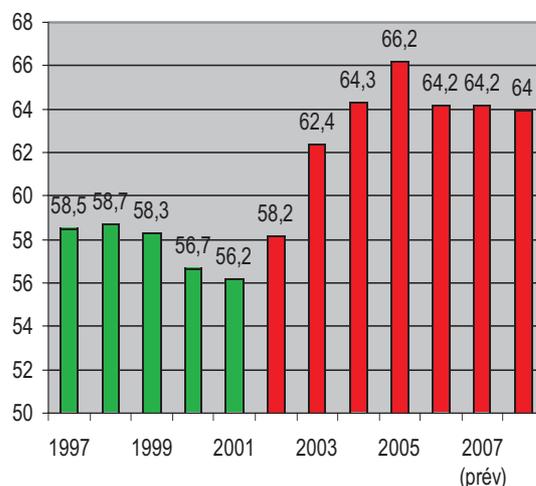
La dette atteint des niveaux record. Alors qu'elle avait baissé de 1997 à 2001, elle a crû de façon continue pour atteindre 66,2 % fin 2005. Compte tenu des retraitements liés à l'inclusion de la dette de la SNCF, la dette publique qui était estimée à 63,7 % fin 2006 est passée à 64,2 % du PIB. Ce ratio serait maintenu en 2007 et pour 2008, le gouvernement affichant un objectif de 64 % du PIB. Ces objectifs n'ont cependant guère de chance d'être atteints car au deuxième trimestre 2007, la dette atteint 66,6 % du PIB (1 216,4 milliards d'euros); un record historique, selon l'INSEE. Nos engagements européens, qui supposent de maintenir la dette sous le seuil des 60 %, ne sont plus respectés depuis 5 ans. Ils l'avaient toujours été entre 1997 et 2002.

La Cour des comptes avait dressé un bilan sans appel de la politique menée jusqu'à la fin 2006. Elle la juge sans lendemain, risquée et potentiellement coûteuse :

« les mesures prises en 2006 pour réduire le ratio d'endettement ne sont pas durablement reproductibles et ne constituent donc pas une voie structurelle de désendettement : les cessions ont atteint un montant exceptionnel en 2006 et le potentiel d'actifs cessibles n'est pas illimité ; quant aux mesures d'optimisation de la trésorerie, elles ont produit l'essentiel de leurs effets potentiels en 2006. De surcroît ces mesures n'améliorent en rien la situation patrimoniale des administrations publiques puisqu'à la diminution de leurs passifs (la dette) correspond une réduction équivalente de leurs actifs (les titres de participations et les disponibilités de trésorerie) »

(Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2007, p. 11).

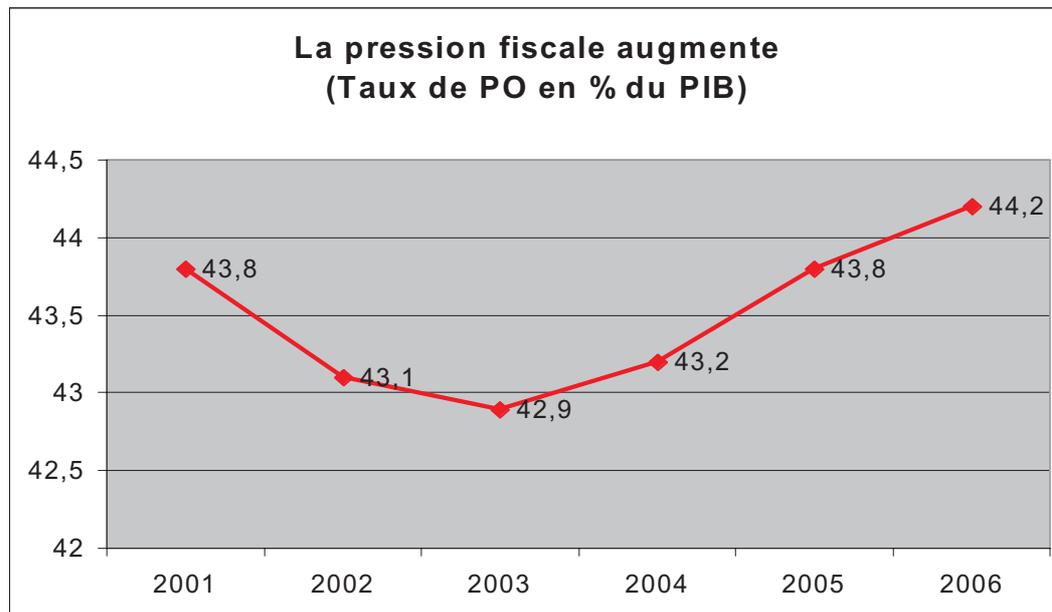
Dette publique : l'échec de la droite



La politique de désendettement ne peut être en effet durable que si elle s'appuie sur la stabilisation du solde primaire. A défaut, l'effet boule de neige sur la dette continue à jouer avec une dette qui s'autoalimente, quelles que soient les recettes exceptionnelles de privatisation, ou les manipulations sur la trésorerie que le gouvernement mobilise.



Le comble de cette politique de défiscalisation est d'avoir conduit à une hausse des prélèvements obligatoires



Après une baisse constatée en 2002, la hausse est ainsi continue depuis 2003, les prélèvements étant passés de 42,9 à 44,2 % du PIB en 2006. Contrairement aux affirmations récurrentes de la majorité, cette hausse est générale. Aussi bien l'Etat (+0,2 point), que la Sécurité sociale (+0,6 point) ont vu leurs prélèvements augmenter au cours de cette période.

En d'autres termes, les Français ont payé les exonérations fiscales des plus fortunés



UN BUDGET NI FAIT ...

En mai 2007, Nicolas Sarkozy est élu par 53 % des Français sur une promesse forte : le rétablissement rapide et pérenne des finances publiques, la stabilisation de la dette publique par rapport à la richesse nationale au cours de la prochaine législature et le maintien d'une stricte maîtrise des dépenses publiques permettant de limiter les déficits publics à 2,4 % en 2007 et 2,3 % en 2008. Trois mois plus tard, la préparation du budget 2008 tourne au casse-tête pour l'exécutif qui, pour annoncer une baisse des déficits, doit « *tordre* » les chiffres sociaux de façon irréaliste, et multiplier les recettes de poches.

Que s'est-il donc passé ?

1^{er} Acte : Juin 2007

Les premiers arbitrages opérés par Bercy sur la préparation du projet de loi de finances 2008 font apparaître l'ambition de ne pas voir les dépenses de l'État augmenter en volume, et de limiter les recettes prélevées au profit des collectivités locales, au niveau de l'inflation. En conséquence, l'État ne disposera l'an prochain que de 4 à 5 milliards d'euros de plus qu'en 2007, soit à peine de quoi financer l'augmentation :

⇒ De 1,5 et 2 milliards en 2008 des dépenses attendues au titre de la remontée des taux d'intérêt et du remboursement des intérêts de la dette. En effet, selon le rapport de Philippe Marini (3), l'actuelle remontée des taux d'intérêt à long terme, fixés par les marchés et non par la BCE, va accroître la charge annuelle de la dette de 4 à 5 % par an, la faisant passer de 39 milliards en 2007 à 46 milliards d'euros à 2010 ;

⇒ Des pensions des fonctionnaires (+ 2 milliards)

⇒ Des premières annonces du gouvernement effectuées en juin en direction de l'université (+ 1,8 milliard d'euros) et de la justice (+200 millions).

D'emblée, les marges de manoeuvre dégagées par la croissance pour 2008 sont effacées par la remontée des taux d'intérêts et les premières annonces du gouvernement. La préparation du budget démarre sous des nuages noirs.

2^{ème} Acte. Juillet 2007

Le Conseil constitutionnel valide le « *paquet fiscal* » du nouveau Président de la République, à quelques exceptions près (déductibilité des intérêts d'emprunts). Le coût n'en est pas moindre pour les finances publiques : 15 milliards de prélèvements en moins en année pleine (baisse des droits



de succession, bouclier fiscal à 50 %, déduction des intérêts d'emprunt immobiliers), soit près d'un point de PIB ! Le bal est ouvert. Avec le gaspillage de ces 15 milliards, le gouvernement est désormais fortement exposé à tout ralentissement conjoncturel de ses recettes.

3^{ème} Acte. Fin Juillet

Une exécution 2007 compromise. Les chiffres sur l'exécution budgétaire publiée par Bercy sont inquiétants : ils révèlent un creusement du déficit budgétaire en juillet, avec un trou de plus de 47,4 milliards d'euros au lieu de 38,1 milliards à la même époque en 2006. Il faut en outre ajouter l'annonce d'un dérapage attendu des comptes sociaux sans précédent. Le gouvernement s'inquiète. Le Premier ministre s'empresse d'annoncer qu'il faudra « *adapter le budget 2008 à la réalité de la croissance* ».

4^{ème} Acte. Août 2007

Le FMI, l'ODCE et l'Union européenne prévoient unanimement un net ralentissement de la croissance française en 2008 (1.8 % au lieu de 2.25 % à 2,5 % prévu par le gouvernement). Les nouvelles dépenses et autres privations de recettes – dont les 15 milliards d'annonces fiscales de la loi TEPA - devront être financées par des économies et des prélèvements nouveaux.

5^{ème} Acte. Septembre 2007

L'INSEE confirme le ralentissement. La crise des "subprimes" amplifie ce ralentissement et vient noircir un peu plus le tableau des comptes du gouvernement.

Le résultat est aujourd'hui connu : le gouvernement jusqu'à ces derniers jours a été à la recherche de nouvelles recettes, rapidement intégrables dans la préparation du budget 2008

... NI À FAIRE

■ *Le pouvoir d'achat oublié*

Au cours de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy à tout promis, et à tout le monde : hausses des salaires, baisses de cotisations et des prélèvements, stabilité des prix, revalorisation des pensions, le tout fondé sur une croissance en hausse, des déficits en baisse et un commerce extérieur restauré.

A l'automne, où en est-on ? Alors que les prix du transport, du logement et des produits de première nécessité dérapent sous l'influence de l'augmentation violente du prix des matières premières et des produits agricoles (+ 8 % pour la baguette, + 40 % pour le beurre et le lait), l'UMP a choisi de discourir au lieu d'agir.



La réponse du pouvoir apparaît singulièrement limitée : la réforme de la loi Galland, les propositions de la commission Attali (vente à perte, dérégulation de l'ouverture...). Toutes ces propositions s'inscrivent dans une logique de dérégulation. Elles ignorent les répercussions des réformes proposées en faveur de la grande distribution à l'égard des fournisseurs, les PME françaises, et de la concurrence des petits magasins, notamment de centre ville qui seraient sacrifiés.

Dans les faits, les fortunés sont les seuls à voir leurs revenus soutenus. C'est vrai notamment des mesures relatives à l'ISF et aux droits de succession, qui s'appliqueront aux patrimoines les plus importants, c'est-à-dire à 1 % des contribuables pour l'ISF et aux 10 % qui n'en étaient pas encore exonérés pour les droits de succession. De même, l'exonération des intérêts d'emprunts favorisera avant tout les classes supérieures et moyennes supérieures, disposant d'un revenu assez élevé pour prétendre accéder à la propriété.

Le gouvernement tente de présenter comme une mesure de pouvoir d'achat la simple indexation de la prime pour l'emploi, équivalente à l'indexation des tranches et barèmes de l'impôt sur le revenu effectuée chaque année, ou à l'indexation automatique de l'ISF que la majorité actuelle a mise en place sous la précédente législature.

En réalité, la mesure d'indexation de la Prime pour l'emploi ne permet que de limiter la perte de pouvoir d'achat de ses bénéficiaires. Elle n'est en aucun cas un effort supplémentaire. Une telle indexation est systématique pour l'impôt sur le revenu (avec un coût de 914 millions d'euros) ou l'ISF, sans que le gouvernement ose prétendre qu'il s'agit dans ce dernier cas d'une mesure de pouvoir d'achat...

Compte tenu de la forte augmentation de prix des produits alimentaires, des hausses de prélèvements sociaux et des remboursements en matière d'assurance maladie, on peut s'attendre à ce que de nombreux titulaires de la PPE voient en réalité leur pouvoir d'achat largement entamé en 2008, sans compter ceux qui pourraient perdre le bénéfice de la PPE en raison du complément de salaire qu'ils obtiendraient d'heures supplémentaires.

Quant à la mesure faisant passer de 20 à 40 % en première année le taux du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt souscrits pour l'acquisition d'une résidence principale, elle n'est qu'une réponse partielle à l'impossible mise en oeuvre des engagements du Président de la République.

La promesse de Nicolas Sarkozy d'une déductibilité pour tous les emprunteurs quelle que soit la date de l'acquisition avait déjà été entamée par la limitation aux 5 premières années de prêt, qui excluait tous les titulaires de prêts plus anciens.

La décision prévisible du Conseil constitutionnel face à un avantage fiscal qui représentait avant tout un effet d'aubaine a fini de mettre en pièce cet engagement, en réservant le crédit d'impôt uniquement aux nouveaux emprunteurs.



Le « *nouveau dispositif* » promis cet été pour neutraliser cette décision ne verra jamais le jour. Le gouvernement se contente d'une plus forte déduction (40 % au lieu de 20 %) pour les nouveaux emprunteurs pendant la première année de leur prêt. Une fois encore, il néglige la question de l'accès au logement, qui repose notamment sur les efforts en faveur du logement social et du prêt à taux zéro, pour se contenter d'une mesure d'affichage. Le Président de la République a ainsi montré qu'il prenait des engagements mais qu'il n'était pas en mesure de les tenir.

Au lieu de favoriser l'activité économique, la création et l'innovation, c'est-à-dire la compétitivité en profondeur, en avantageant par exemple l'innovation, le gouvernement favorise au contraire des situations déjà établies. Il récompense ceux qui ont déjà réussi, et leurs ayants droits qui n'y sont pour rien. Il eut été plus juste et plus efficace d'investir ces sommes dans l'éducation, la recherche publique ou encore le revenu de solidarité active.

■ ***Mieux vaut être riche et bien portant ...***

L'institution d'un prélèvement à la source de 16 % sur les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France est injuste et contraire à la volonté d'inciter les investissements. Dans un premier temps, elle rapportera 600 millions à l'Etat. Mais par la suite elle lui coûtera 200 millions par an.

Encore une fois, le gouvernement permet une économie d'impôt substantielle pour les contribuables fortunés qui perçoivent des dividendes. En effet, ces revenus, au lieu d'être imposés au taux marginal de l'impôt sur le revenu (40 % pour les contribuables les plus fortunés), ne le seront plus qu'à 16 %. Une nouvelle fois, la rente est privilégiée au détriment du travail.

Enfin, à l'heure où la nécessité de favoriser la recherche et l'investissement est affirmée par tous, une telle incitation fiscale à la distribution de dividendes est à contre-courant. Au lieu d'un traitement fiscal favorisant les bénéficiaires réinvestis par l'entreprise, le gouvernement choisit de consacrer des ressources à une politique de distribution encore plus favorable aux actionnaires.

Le régime fiscal des pactes d'actionnaires perd toute justification. Sous prétexte de simplification, le régime d'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit et d'ISF pour des titres faisant l'objet d'un engagement collectif de conservation est vidé de toute dimension incitative.

Au lieu d'un engagement de conservation collective de 5 ans pour bénéficier d'une exonération d'ISF, l'engagement ne serait plus que de deux ans collectivement, puis 4 ans individuellement. Ainsi, le gouvernement abandonne l'objectif de stabiliser l'actionariat.



■ ... que pauvre et malade

A travers une fiscalité injuste le gouvernement fragilise la solidarité entre nos concitoyens. Avec la franchise médicale il s'attaque à un pilier de notre République : le droit à la santé.....

Présentées officiellement comme la source de financement du plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer et plus généralement contre la dépendance (4), les franchises médicales instaurent en réalité un impôt sur la maladie.

Cette contribution de 0,5 euro par boîte de médicament et de 2 euros sur les transports sanitaires et certains services médicaux, même plafonnée à 50 euros par an (excluant les moins de 16 ans, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la CMU) devrait représenter un prélèvement de 850 millions d'euros l'an prochain. C'est une goutte d'eau dans le trou de la Sécurité sociale évalué pour 2007 à 12 milliards d'euros. Elles s'ajoutent à la perception d'un euro par acte, décidée en 2004 et qui représente un prélèvement de 150 millions d'euros.

Enfin, le gouvernement instaure un prélèvement de 25 % en 2008 (puis de 50 % en 2009) sur les indemnités de mise à la retraite d'office (300 millions d'euros) et supprime les exonérations de cotisations sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (200 millions d'euros) pour récupérer 500 millions d'euros.

La hausse des prélèvements sociaux dépassera ainsi 1,5 milliard d'euros en 2008

Toutes ces mesures de poches ne prémunissent pas la France contre une hausse des déficits (et finalement des prélèvements). En effet, le refus du gouvernement de mener une politique de contrôle médicalisé des comptes sociaux rend son hypothèse d'évolution des dépenses de santé irréaliste (2,8, contre 4,2 % cette année). Roselyne Bachelot, ministre de la santé, a confirmé dans une interview accordée aux Echos le 3 septembre, qu'« *il faudra bien trouver les financements pour faire face au déficit des comptes sociaux* ».



CACHEZ L'AUSTÉRITÉ QUE LA DROITE NE VEUT PAS VOIR

Suppression sans discernement des postes dans la fonction publique, rejet du poids financier sur les collectivités locales dont les dotations diminuent, gels des crédits ministériels, nouveaux prélèvements en gestation... Les preuves ne manquent pas d'une rigueur d'abord annoncée par la Ministre Lagarde, mais non assumée par le Président de la République.

■ **Les fonctionnaires, premiers touchés, premiers jetés !**

Le Gouvernement abuse d'un mythe : celui des économies liées à la réduction du nombre de fonctionnaires. Là encore, le discours à l'emporte pièce ne pèse pas devant la réalité. Le dossier de présentation de la loi de finances parle d'un objectif tenu « *avec trois nuances* » qui correspondent en réalité à des remises en cause de cet engagement du Président.

Le gouvernement propose de ne pas remplacer 22.700 départs en retraite au sein de la fonction publique d'Etat l'an prochain :

- 11.200 postes dans l'éducation nationale
- 6.000 au ministère de la défense
- 2.600 au Ministère de l'Économie et des Finances
- 2.300 au Ministère de l'intérieur
- 1.200 au Ministère du développement et de l'aménagement durables

Ce non remplacement permet une « *économie* » de 458 millions d'euros en 2008 et 716 millions d'euros en année pleine. Ces chiffres illustrent l'absurdité d'utiliser les postes de fonctionnaires comme une variable d'ajustement budgétaire au lieu de définir les missions, le périmètre et les moyens des politiques publiques.

■ **Les collectivités locales payeront !**

Déjà largement sollicitées pour décharger l'Etat de ses responsabilités financières, les collectivités locales continuent de servir de variable d'ajustement. Elles sont utilisées pour pallier les carences croissantes de l'Etat.

La fin du contrat de croissance et de solidarité sera effective à compter de 2008.



Au lieu d'une indexation sur l'inflation augmentée de 33 % de la croissance, les dotations aux collectivités sont indexées sur la seule inflation

Parallèlement, l'absence de réelle réforme de la fiscalité locale vient rogner l'autonomie des collectivités locales. Seule la taxe professionnelle semble préoccuper le gouvernement, qui ne propose en guise de réforme qu'un plafonnement au final supporté par les collectivités.

Quant à la taxe d'habitation, elle conserve son caractère obsolète et injuste, malgré les réformes proposées par le Conseil économique et social et les demandes consensuelles de l'ensemble des associations d'élus locaux.

■ ***Pauvres politiques publiques !***

Le gaspillage des marges de manoeuvre fiscales conduit à asphyxier les administrations.

Pour 2008, le Gouvernement annonce un gel dès le début de l'année de 0,5 % des crédits de personnel et de 6 % des crédits des autres titres, pour un total supérieur à 7 milliards d'euros. Dès lors que veulent dire les priorités budgétaires pour la recherche, l'université ou la justice, quand d'emblée une partie de leurs moyens sont indisponibles ? Question d'autant plus cruciale que la surestimation de l'hypothèse de croissance et l'insincérité manifeste de la loi de finances font peser une menace lourde d'annulation de ces crédits gelés.

■ ***Taxons, taxons !***

Dans cette avalanche de mauvais résultats, comment croire encore à l'engagement tonitruant du Président de la République d'assainir la situation financière « *sans faire souffrir les Français* »

Tout est dans le calendrier électoral. Un budget officiel sans aspérités avant les municipales de 2008. Un budget caché qui imposera une austérité généralisée après les municipales.

La liste des nouveaux impôts est déjà prête :

⇒ Hausse de la CRDS : le vote en 2005 (à l'occasion de l'examen de la loi organique visant à réformer les lois de financement de la Sécurité sociale) d'un amendement interdisant d'allonger la durée de vie



de la CRDS oblige le gouvernement à augmenter la CRDS en cas de nouveau transfert de dettes à la CADES, ce qui arrivera inévitablement au vu des déficits des comptes sociaux annoncés pour 2008 ;

⇒ Mise en place d'une TVA sociale, dont on changera le nom : la hausse de la TVA camouflée sous le nom de « *TVA sociale* » est simplement reportée, comme l'affirment ouvertement certains membres du gouvernement. Pour payer les 15 milliards de cadeaux faits aujourd'hui, il faudrait augmenter la TVA a minima de 3 points. Cette hausse de TVA se traduira par une hausse immédiate des prix. Les ménages modestes, qui consomment une part beaucoup plus importante de leurs revenus que les ménages plus fortunés, seront les premiers à en subir les effets.

Cette séance de « rattrapage fiscal » risque de se conclure par une hausse des prélèvements pesant sur les ménages les plus modestes

Elle ne sera pas pour autant suffisante pour rétablir les comptes publics et s'accompagnera d'un plan de rigueur, comme Mme Lagarde l'a très clairement laissé entendre.



INNOVER POUR RÉUSSIR LES PROPOSITIONS DU GROUPE SOCIALISTE

Acette politique invertébrée, les députés socialistes opposent une approche économique, budgétaire et fiscale diamétralement différente. Son principe est de s'attaquer aux problèmes structurels qui handicapent notre économie : le volume insuffisant d'activité ; le sous investissement privé ; le poids de l'endettement.

A travers les amendements que nous défendrons lors de l'examen de la loi de finances, nous dessinerons une autre répartition des gains et des efforts. Une répartition qui privilégiera le travail plutôt que la rente ; les salariés plutôt que les fortunés ; l'économie dynamique plutôt que l'économie dormante.

■ **Agir sur la demande : renforcer le pouvoir d'achat**

Seul moteur de la croissance encore en marche, le pouvoir d'achat est aujourd'hui menacé par l'envolée des prix des matières premières, par l'augmentation des prélèvements et par la stagnation des salaires. Notre priorité est de relancer une politique globale des revenus :

- ⇒ **En majorant de 50 % les barèmes de la prime pour l'emploi et en proposant une actualisation automatique des seuils en fonction de l'inflation ;**
- ⇒ **En évitant que les revenus des heures supplémentaires détaxées ne fassent perdre le bénéfice des exonérations de taxe d'habitation ou de certains tarifs sociaux ;**
- ⇒ **En diminuant les conditions de ressources et en augmentant le montant du prêt à taux zéro pour l'acquisition d'un logement ;**
- ⇒ **En lançant la réforme des impositions locales, pour qu'elles tiennent mieux compte des capacités contributives des ménages, et en supprimant le prélèvement de 0,4 % qu'effectue l'Etat sur les impôts locaux.**



■ **Agir sur l'offre en favorisant l'investissement**

L'investissement des entreprises est le maillon faible de notre économie et se trouve encore fragilisé par le retournement de tendance de l'économie mondiale. Déjà confrontées à un endettement élevé, nos entreprises risquent d'être exposées à un double choc : le ralentissement de la demande et les restrictions de financements. Améliorer la compétitivité des entreprises, favoriser leurs investissements dans la recherche et le développement est au coeur de notre politique économique.

- ⇒ **En supprimant le prélèvement libératoire sur les dividendes des particuliers qui décourage l'investissement et encourage la distribution des bénéfices ;**
- ⇒ **En modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction du montant réinvesti des bénéfices ;**
- ⇒ **En réduisant le taux de l'impôt sur les sociétés des PME qui réalisent 50 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation ;**
- ⇒ **En permettant aux collectivités locales, qui représentent 70 % de l'investissement public, de continuer à investir en liant le niveau de leurs dotations à la croissance économique et en leur assurant une juste compensation des transferts de compétences ;**
- ⇒ **En majorant les recettes affectées à l'agence française des infrastructures, qui sont prélevées sur les sociétés d'autoroutes.**

■ **Agir pour le développement durable**

Le Prix Nobel de la paix décerné à Al Gore et au GIEC vient de rappeler l'importance stratégique du développement durable. Notre pays est très en retard dans le domaine de la fiscalité écologique. Un premier pas doit être fait dans le projet de loi de finances :

- ⇒ **En majorant les taux du crédit d'impôt sur les travaux permettant des économies d'énergie dans l'habitation principale et en doublant le crédit d'impôt pour l'achat d'un véhicule propre ;**
- ⇒ **En créant une taxation exceptionnelle des compagnies pétrolières et en supprimant l'exonération de TIPP dont bénéficient les carburateurs (transport aérien) ;**
- ⇒ **En augmentant la taxe d'immatriculation des véhicules les plus polluants.**



■ **Agir pour la justice fiscale**

Une fiscalité juste et simple est la première condition de la solidarité nationale et du dynamisme économique. Tout euro prélevé doit être utile. Avec le rapport Migaud/ Strauss Kahn/ Marc publié pendant la campagne présidentielle, nous avons jeté les bases d'une stratégie efficace de croissance

1. En conciliant la stabilité des prélèvements, la redistribution et l'investissement

2. En plafonnant les niches fiscales

3. En supprimant le bouclier fiscal qui pour l'instant a permis à 2 398 contribuables de se partager 121 millions d'euros

4. En instituant une contribution sociale de 8 % sur les plus values tirées des stock options au profit du fonds de réserve de retraite

5. En ne permettant plus aux entreprises de déduire de leur bénéfice les avantages consentis à leurs dirigeants à travers les « parachutes dorés ».

Ce débat autour de la politique économique est vital pour notre pays. Sans une révision profonde des orientations suivies depuis cinq ans, la France demeurera l'homme malade de l'Europe. □

(1) 4/9/2007-SondageCSA/LATRIBUNE

<http://www.csa-tmo.fr/dataset/data2007/opi20070830-les-francais-et-la-rentree-economique.htm>

(2) Sondage TNS Sofres A PLUS FINANCE, 5 mois après les présidentielles : la réforme fiscale 2007. « *Paquet fiscal* » : attractif ou non ? Quel accueil par les particuliers ?

(3) « *les taux d'intérêt à long terme, en réduction structurelle depuis le début des années 80, sont passés de 5,4 % en 2000 à 3,8 % en 2006. Sans cette baisse, la charge de la dette serait supérieure de 30 % à ce qu'elle est aujourd'hui : au lieu de 39,2 milliards d'euros, elle serait donc de l'ordre de 52 milliards d'euros, soit supérieure d'environ 13 milliards d'euros (...). Or, la hausse effective de la charge de la dette a été « limitée » à 4,4 milliards d'euros entre 2000 et 2007* ».

(4) Discours prononcé à l'occasion de l'installation de la commission chargée de présenter des mesures de recherche, de traitement et de prévention (3 septembre 2007) : « *Ce programme sera adossé à des ressources nouvelles apportées par la franchise médicale* ».

Groupe Socialiste de l'Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 - PARIS

Maquette - réalisation-conception : Martine Tartare
Reprographie : Assemblée nationale
